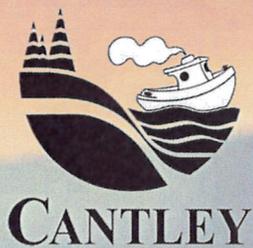


# PLAN D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTALE

Municipalité de Cantley

2016 - 2019



Une nature accueillante

# T ABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	2
Mot de la mairesse .....	3
Contexte.....	4
Vision environnementale .....	5
Objectifs .....	6
Démarche de réalisation .....	7
Plan d'intervention .....	8
Interventions prioritaires.....	9
Air .....	10
Biodiversité .....	11
Sol .....	11
Qualité de vie .....	12
Eau.....	12
Formation et reconnaissance.....	13
Conclusion .....	14



# REMERCIEMENTS

Ce plan d'intervention environnementale est le fruit de la collaboration de plusieurs acteurs impliqués à l'amélioration de leur milieu.

Par ce fait, la Municipalité de Cantley désire remercier l'ensemble des acteurs qui ont collaboré à la réalisation de ce tout premier Plan d'intervention environnementale. Plus particulièrement, elle remercie le Comité de l'environnement de Cantley pour leur excellent travail, ainsi que la conception des orientations, des objectifs et des interventions présentés dans le présent document. Elle souhaite aussi remercier les membres du conseil municipal sans qui le Comité de l'environnement n'aurait pu voir le jour. De plus, la Municipalité souligne le travail effectué par l'équipe du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique pour la rédaction de ce document, notamment au niveau de la conceptualisation des propos, la mise en page, le travail de recherche et l'archivage. Enfin, la Municipalité adresse également ses sincères remerciements aux citoyens de qui provient l'initiative de la production d'un tel plan.



# MOT DE LA MAIRESSE

***Certes, je ne suis qu'un. Mais je suis un. Je ne peux pas tout faire. Mais je peux faire quelque chose. Et le fait de ne pas pouvoir tout faire ne m'autorise pas à refuser de faire ce que je peux faire.***

***– Edward Everett***

Il me fait plaisir en tant que mairesse, et au nom du conseil municipal, de partager le plan d'intervention environnementale de la Municipalité de Cantley. La Municipalité est soucieuse de préserver son environnement naturel et elle est consciente de l'ampleur du travail à faire. Ce plan d'intervention environnementale vise donc à établir et prioriser 3 axes en matière d'environnement, c'est-à-dire la gestion et la maîtrise du ruissellement des eaux de surface, la mise à niveau des fosses septiques ainsi que la gestion des matières résiduelles sur son territoire.

Par ailleurs, d'autres pistes de solutions se concrétisent également comme la lutte aux changements climatiques et l'amélioration de la qualité de l'air, la lutte à la protection des écosystèmes terrestres et aquatiques. En parallèle, la réflexion et le travail du conseil et de l'administration se poursuivent afin que la Municipalité s'engage davantage sur la scène locale et régionale pour guider les décisions futures tout en profitant des occasions qui se présenteront, sans mettre en péril la viabilité économique, sociale, culturelle et écologique de notre communauté cantlienne.

Je tiens à remercier le Comité de l'environnement de Cantley (CEC) qui a travaillé activement à la mise en place de ce plan d'intervention environnementale, ainsi que le conseil municipal qui a fourni son appui, sans oublier l'administration municipale pour son implication. La direction du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique assurera en continu le travail entourant la gestion des services relatifs à l'aménagement du territoire. De plus, elle assurera la prise en charge de la protection de l'environnement dans le développement de Cantley, en offrant notamment des services-conseils auprès des différentes directions administratives de la Municipalité.

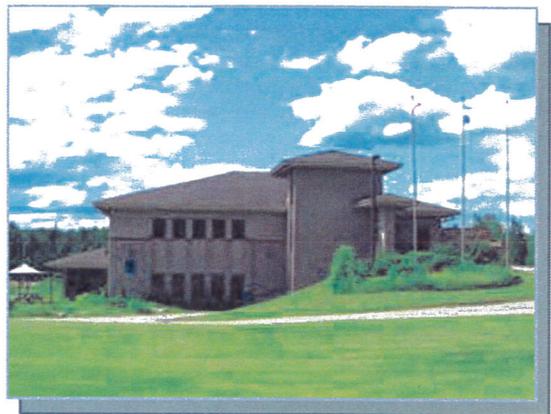
En résumé, je crois dans l'importance d'assurer une continuité dans l'éducation, la sensibilisation et l'information des citoyens et du conseil municipal en matière d'environnement. Je suis donc convaincue que ce Plan d'intervention environnementale est un premier pas dans la bonne direction.

Madeleine Brunette, mairesse

# CONTEXTE

Dans le but d'améliorer ses efforts en matière d'environnement et de développement durable, la Municipalité de Cantley a constitué son premier comité environnemental, le Comité de l'environnement de Cantley (CEC), en 2004, mais a été réactivé en 2014 après avoir été inactif durant quelques années. Depuis, les membres du comité ont mis en œuvre une première démarche de planification environnementale pour la Municipalité. Cette démarche a permis d'identifier les enjeux du territoire, les objectifs et les interventions essentiels à la protection de l'environnement pour une meilleure qualité de vie des citoyens de Cantley. Six grandes orientations ont été déterminées, soit : l'amélioration de la qualité de l'air et la lutte aux changements climatiques, la protection de la biodiversité, l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des citoyens, l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, la réduction de la pollution des plans d'eau ainsi que la formation continue des élus en matière d'environnement.

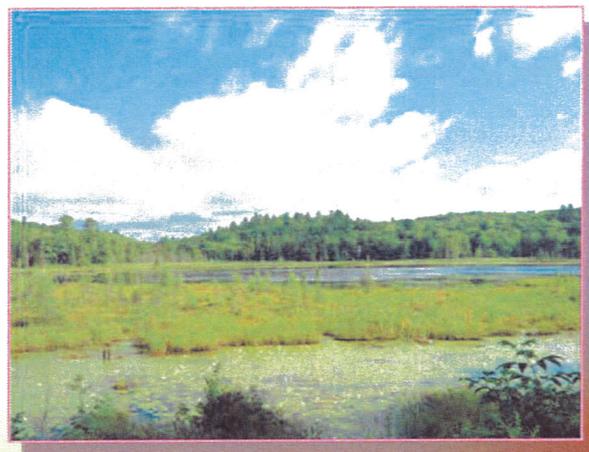
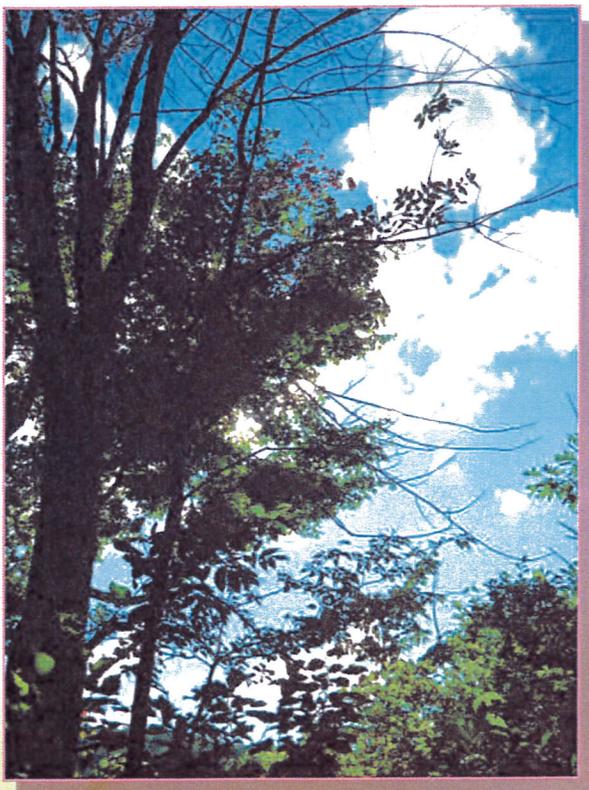
Le plan d'intervention environnementale 2016-2019 vous présente donc les 12 objectifs et les 20 interventions découlant des 6 orientations que la Municipalité s'engage à réaliser au cours des prochaines années. Ces étapes seront appliquées avec une certaine flexibilité selon les contextes sociaux, économiques et politiques. Par conséquent, le plan est sujet aux changements, mais dresse la ligne directrice des objectifs en matière de développement durable et d'environnement.



# VISION ENVIRONNEMENTALE

Cantley est développée selon un modèle résidentiel champêtre, aménagé dans le respect de l'environnement. Comme mentionné dans le Plan d'urbanisme (2005), la vision de la Municipalité est de faire de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer. Le développement durable représente l'une des valeurs prioritaires pour ses citoyens. Aussi, la Municipalité s'affaire quotidiennement à embellir l'environnement, à assurer sa sauvegarde et sa mise en valeur et prend en charge sa restauration dans plusieurs aspects de sa politique et de ses services aux citoyens.

Ce premier plan d'intervention environnementale permettra la mise en place d'une gestion environnementale plus efficace afin d'établir de nouvelles actions écoresponsables. La Municipalité déploie des efforts pour sensibiliser ses citoyens aux bonnes pratiques environnementales afin d'améliorer le mieux-être de ses citoyens.



# OBJECTIFS

1

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines causant le smog

2

- Protéger les milieux humides et les cours d'eau

3

- Maintenir un milieu de vie propre et agréable

4

- Diminuer la quantité de déchets étant acheminés vers l'enfouissement

5

- Améliorer la gestion de la vidange et de l'entretien des installations septiques

6

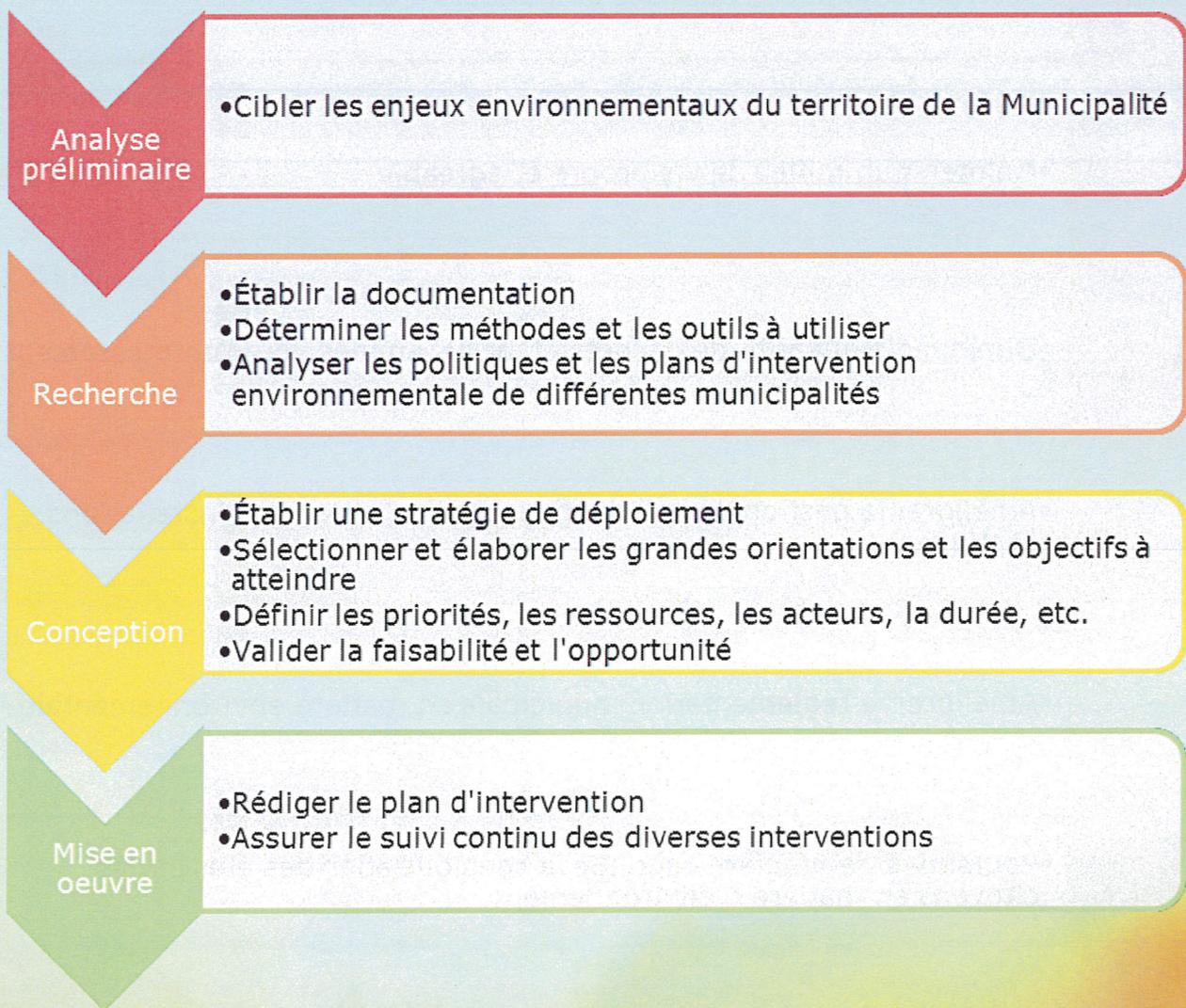
- Améliorer la réglementation municipale en matière environnementale

7

- Poursuivre de manière continue la sensibilisation des élus et des citoyens en matière d'environnement

# DÉMARCHE DE RÉALISATION

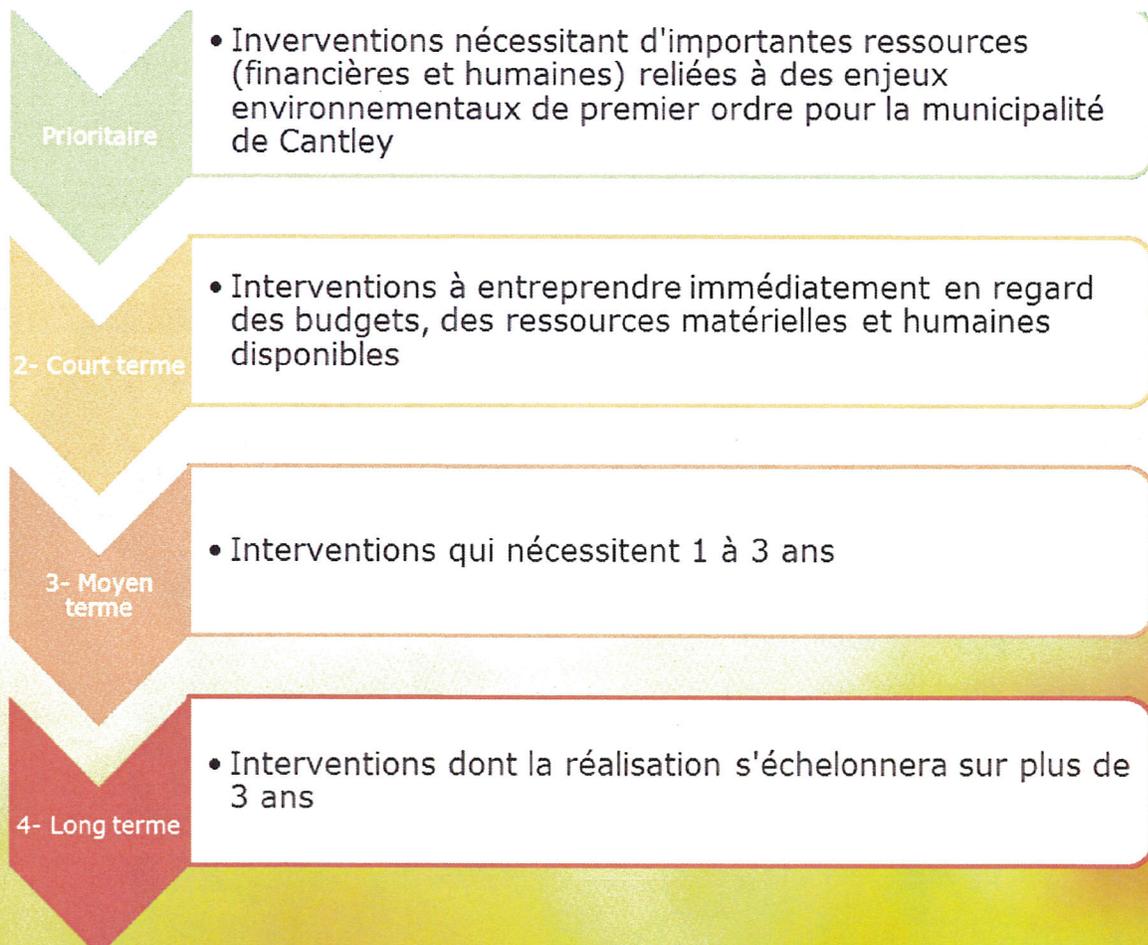
Les orientations, objectifs et actions élaborés conjointement entre le Comité de l'environnement de Cantley et la Municipalité dans le Plan d'intervention environnementale, proviennent d'une initiative citoyenne. La Municipalité s'emploie à la réalisation de ce projet depuis environ deux ans.



# PLAN D'INTERVENTION



## NIVEAUX DE PRIORITÉ



# INTERVENTIONS PRIORITAIRES

De l'ensemble du plan d'intervention environnementale, trois d'entre elles ont été déterminées comme prioritaires pour les prochaines années à Cantley, à savoir : la gestion des installations septiques, la gestion du ruissellement des eaux de surface et la gestion des matières résiduelles.

En effet, une installation septique déficiente laisse échapper dans le sol beaucoup de nutriments et des contaminants (phosphore, azote, E. coli, etc.) qui peuvent se retrouver dans les cours d'eau et la nappe phréatique pouvant contaminer les puits d'eau potable. Il est donc essentiel d'assurer une bonne gestion de ces installations septiques afin de prévenir toute contamination.

De plus, les nombreux développements et constructions entraînent la modification de la topographie de plusieurs secteurs de la municipalité de Cantley. Avec le temps, certains ruisseaux ont vu leur débit augmenter causant certains dégâts aux propriétés en aval. C'est pourquoi il est essentiel d'obtenir de plus amples renseignements sur le réseau hydrographique et ses dynamiques afin de mieux gérer les conséquences potentielles du développement.

Enfin, la Municipalité désire diminuer le nombre de tonnes de déchets enfouis chaque année. Pour y arriver, la Municipalité compte sur la sensibilisation de sa population et la modification des pratiques de gestion de déchets. La sensibilisation à la réduction des déchets est un défi commun réalisable avec la coopération de tous.





Actions	Niveau de priorité	Réalisation			
		2016	2017	2018	2019
Sensibiliser la population sur les émissions de gaz à effet de serre	2	X			
Promouvoir les projets de construction écologique (écoénergétique)	3		X		
Appliquer les panneaux relatifs à la marche au ralenti dans les secteurs clés et conscientiser le personnel de la Municipalité des effets de la marche au ralenti des véhicules	3			X	X
Réaliser des inspections des poêles à bois par les pompiers et ajuster la réglementation en conséquence	3		X		
Bannir l'utilisation des sacs de plastique à usage unique dans les commerces de la Municipalité	3		X		
Sensibiliser la population à l'utilisation du transport en commun et du transport adapté Transcollines et augmenter le nombre d'usagers	4				X

# BIODIVERSITÉ

La protection de la biodiversité



Actions	Niveau de priorité	Réalisation			
		2016	2017	2018	2019
Sensibiliser la population sur les milieux humides, les espèces exotiques envahissantes et les espèces menacées et vulnérables	2	X	X	X	X

# SOL

Matières résiduelles



Actions	Niveau de priorité	Réalisation			
		2016	2017	2018	2019
Sélectionner et implanter un système de compostage domestique ou systématique	3		X		
Sensibiliser les commerces, les institutions et les industries sur la réduction des déchets	3		X	X	X
Mettre en place la collecte automatisée (bras mécanique) des matières résiduelles	3		X		
Imposer des mesures de récupération des matériaux lors de la délivrance de permis de construction, de rénovation et de démolition	3		X		

# QUALITÉ DE VIE

L'amélioration de la santé et de la qualité de vie des citoyens



Actions	Niveau de priorité	Réalisation			
		2016	2017	2018	2019
Sensibiliser la population sur les espèces nuisibles pour la santé	2	X	X	X	X
Réaliser une corvée de nettoyage annuelle sur tout le territoire de la municipalité	2	X	X	X	X

# EAU

Réduction de la pollution



Actions	Niveau de priorité	Réalisation			
		2016	2017	2018	2019
Produire une expertise sur la gestion de l'eau de surface afin d'ajuster la réglementation en conséquence	1		X		
Mettre en place un système de suivi informatisé pour gérer la vidange et l'entretien des installations septiques	1	X			
Sensibiliser la population sur les pesticides et sur l'entretien des installations septiques	2	X	X	X	X

# FORMATION ET RECONNAISSANCE

La formation continue des élus et la reconnaissance du CEC



Actions	Niveau de priorité	Réalisation			
		2016	2017	2018	2019
Publier régulièrement des articles dans l'Écho de Cantley sur des sujets environnementaux	2	X	X	X	X
Offrir des formations en lien avec l'environnement à chaque année	3	X	X	X	
Promouvoir le Comité d'environnement de Cantley (CEC)	3		X		
Afficher sur le site Internet ( <a href="http://www.cantley.ca">www.cantley.ca</a> ) l'information relative aux enjeux environnementaux	4	X	X	X	X

Niveau de priorité : 1-Prioritaire 2-À court terme 3-Moyen terme 4-Long terme

# CONCLUSION

Par la réalisation d'un premier plan d'intervention environnemental, la Municipalité de Cantley désire améliorer la qualité de vie de sa population en ciblant les priorités d'intervention en environnement. Les actions concrètes, établies sur un échéancier raisonnable, permettront de préserver les ressources du territoire.

Ce plan d'intervention environnementale est le point de départ d'une réflexion plus longue sur le développement durable afin d'améliorer notre milieu collectif et notre qualité de vie. Il s'agit de la première mouture pour les trois prochaines années. Les objectifs peuvent sembler timides, mais ceux-ci ciblent les priorités en matière d'environnement.

Cantley encourage la participation de tous pour favoriser une méthode de travail coopérative. Ensemble, nous pouvons faire de Cantley une municipalité plus écoresponsable.





**CANTLEY**

**Service de l'urbanisme, de l'environnement et  
du développement économique**

**Municipalité de Cantley**

**8, chemin River**

**Cantley (Québec) J8V 2Z9**

**Téléphone: 819 827-3434, poste 6801**

**Site Internet : [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca)**